

Quelques pistes pour améliorer votre sécurité quotidienne



Dans une période où les Français sont plus préoccupés que jamais par les questions d'insécurité (qui n'est pas qu'un sentiment), il nous a paru intéressant d'aborder quelques questions, autour de ce sujet, avec un professionnel, par ailleurs lecteur de Riposte Laïque...

Riposte Laïque : Pourriez-vous vous présenter à nos lecteurs ?

Pascal Tenand : Marié, père d'une fille, j'ai été cadre commercial pendant de nombreuses années dans différentes entreprises internationales et expatrié notamment au contact d'une des cultures les plus pragmatiques qui soit, la culture anglo-saxonne et comme je suis d'abord et avant tout un citoyen curieux de ce qui l'entoure, j'ai toujours eu des interrogations quant à la société. Je constate par exemple le brouillage permanent de l'information autour de nous qui conduit à douter de ce qui est présenté comme réalité ;

alors à partir de mon expérience et, je le crois, d'une dose de bon sens, j'ai entrepris depuis quelques années de mettre en veilleuse une certaine lassitude de ne pouvoir avoir prise sur les événements globaux et de travailler sur des solutions pratiques pour chacun d'entre nous.

Riposte Laïque : Vous vous êtes aujourd'hui spécialisé dans la sécurité. Pourquoi ce choix ?

Pascal Tenand : Il y a encore quelques années je vivais dans un milieu clos, milieu dans lequel on ne sent pas les soubresauts de la société et puis il y a environ cinq ans, à cause d'un changement de situation professionnelle finalement bienvenu, j'ai rencontré des personnes de milieux sociaux que je ne connaissais pas et j'ai constaté que l'insécurité, et pas seulement son sentiment, était devenue un fléau majeur dans notre pays. D'abord confinée à certaines zones géographiques particulières, cette insécurité a débordé sur des zones rurales autrefois plus calmes, c'est d'ailleurs à cette époque qu'on a commencé à appeler la campagne du mot savant de «ruralité », manière de la stigmatiser et de la rendre étrangère aux urbains.

Dans tout le pays, la confiance s'est érodée dans les institutions, et notamment dans la justice, malgré les lois qui encadrent notre vie mais qui semblent si mal appliquées.

La sécurité individuelle n'est pas traitée comme il convient aujourd'hui en France, contrairement à celle de l'État et les perspectives futures ne permettent pas de penser qu'elles le seront mieux.

Quand vous regardez l'offre classique de sécurité sur le marché, vous vous rendez compte que certains de ses choix vont à l'encontre de la première exigence en matière de sécurité : la fiabilité ! Notamment quand on doit faire confiance à des personnes étrangères à son cercle familial ou à des réseaux électroniques ou internet.

Je vous donnerai l'exemple du téléphone ; lors d'une panne d'électricité, les « box internet » ne fonctionnent plus, on se dit alors qu'on va utiliser le portable, sauf que le système est lui-même vite saturé puisque tout le monde a finalement réagi comme vous !

La mise en réseaux a fragilisé notre société, soit par la nature même de son fonctionnement face à ces pannes géantes qui se multiplieront à n'en pas douter, soit parce qu'ils sont mal formatés face à une menace diffuse qui pourrait se transformer assez vite en menace globale.

Riposte Laïque : Remarquez-vous que les Français sont plus sensibles à ces questions qu'ils ne l'étaient il y a quelques années ? Avez-vous une explication ?

Pascal Tenand : De plus en plus de personnes vivent dans ou près de zones à risques, tout simplement parce que les zones à risques sont de plus en plus nombreuses ; de plus les crimes gagnent en intensité, le home-jacking a remplacé le simple cambriolage avec comme conséquence que la victime est souvent là lors de l'intrusion elle-même, le malfaiteur n'hésitant pas à employer menaces et violences pour soutirer la combinaison de ce coffre fort visible au milieu de votre salon, tout simplement parce que le sentiment d'impunité s'est accru alors que les sanctions elles-mêmes sont négligeables.

Les malfaiteurs sont organisés et opèrent en razzias ; il n'est pas rare qu'ils cambriolent plusieurs maisons dans la même nuit. Nous commençons même à assister à des phénomènes nouveaux de véritables pillages de magasins de luxe notamment et cela en pleine journée, un phénomène que j'avais pour l'instant rencontré uniquement en Afrique du Sud. Tout cela ne peut que concourir à ce que le citoyen français se sente menacé lui-même et prenne des mesures en retour.

Riposte Laïque : Vous paraissez en mesure d'offrir à nos compatriotes des prestations ou des objets assez peu connus.

Pouvez-vous nous en dire davantage ?

Pascal Tenand : Je me suis demandé quelles étaient les nouvelles menaces ou les changements qui affectent notre vie, notamment par rapport à l'attitude de la justice, les changements de législation, l'ouverture des frontières...

D'abord dans un premier temps vous devez absolument faire la check list de ce que vous voulez protéger et vous poser les bonnes questions.



Par exemple si vous avez décidé de retirer du liquide de votre banque car vous craignez une crise ou bien tout simplement que vous preniez des précautions et si vous avez de l'or, des objets précieux (clés USB , papiers importants, et même médicaments, vous devez savoir où le mettre en sécurité : un coffre-fort était la solution la plus évidente jusqu'à récemment, mais la violence des cambriolages peut rendre cette solution dangereuse si les voleurs ont l'intention de vous forcer à leur donner la combinaison alors il existe des alternatives telles que des **caches** ; de la plus simple (un

caillou dans lequel on peut dissimuler un jeu de clés et qu'on laisse dans son jardin) à la plus complexe, (une canette de boisson spécialement aménagée pour qu'elle paraisse authentique, une étagère qui s'ouvre par un système RFID laissant apparaître un espace sécurisé par... sa discrétion !).

<https://www.youtube.com/watch?v=WuJ0B0UVhUo>

Ces caches peuvent d'ailleurs être des compléments aux caisses enregistreuses de magasins de détail.

Nous avons aussi des caissons étanches qui peuvent être enfouis et donc hors de vue des cambrioleurs.

Ces objets du quotidien sont devenus de véritables coffres-forts et font par exemple aux USA entièrement partie de la stratégie que l'on doit appliquer en matière de sécurité.

Bien entendu on peut également « dissuader » les intrus, la première dissuasion est de ne pas laisser traîner des outils dans votre jardin, ce qui peut laisser supposer que vous êtes négligent dans les mesures de sécurité que vous prenez, de sécurisez vos abris de jardin par des cadenas avec alarmes notamment, d'empêchez l'intrusion par un point faible notamment les portes de garage qu'affectionnent les voleurs, comme par exemple avec un kit antivol, ou les murs de clôtures même hauts avec des kit anti-intrusion sous la forme de pointes hérissées dissuasives par leur aspect aussi bien que par la gêne voire la douleur qu'elles occasionnent, mais tout à fait légales.

On passe ensuite sur les alarmes, mais des alarmes très simples que vous devez pouvoir **contrôler vous-même** et non laisser à des tiers ou à ce système fragile que je vous ai décrit. J'ai même vu des personnes débrancher des systèmes tellement sophistiqués parce qu'ils sonnaient tout le temps et puis, pouvez-vous faire confiance à des étrangers en leur laissant le contrôle de **votre** sécurité ?

Par ailleurs vous êtes aussi susceptible de rencontrer des menaces hors de votre maison et si vous voulez rester dans le cadre de la loi, il vous est par exemple interdit de transporter une bombe lacrymogène ou une matraque avec vous, donc a fortiori de vous en servir...

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33658>

Si vous devez vous défendre et utiliser une arme quelconque, soyez prêt à en assumer les conséquences, votre assaillant saura lui, sans remords, utiliser une arme de niveau supérieur à la vôtre, les experts en sécurité vous confirmeront que le choix le plus judicieux c'est d'abord la fuite et pour la couvrir vous devez le **surprendre au lieu de tenter de l'attaquer**, pour cela une alarme personnelle ou une lampe stroboscopique peut suffire par exemple.

Nous avons également une gamme de vêtement de défense : des gants de niveau protection 5/5 ou bien même des cagoules, des écharpes anti-agression conçues pour protéger contre les égorgements avec un tissage spécial en Spectra, très fonctionnel pour les services d'ordres ou les agents de sécurité notamment mais aussi des écharpes, des protections particulières jusqu'à la plaque céramique pare-balles, des outils permettant de sécuriser les accès à sa maison, des objets simples et fonctionnels pour échapper aux pickpockets etc.

Nous serons aussi en mesure dès 2019 de proposer des prestations de construction de Panic Rooms et d'abris sécurisés et cela dans la plus grande discrétion, merci de prendre contact directement et confidentiellement sur l'adresse du site.

Riposte Laïque : Comment expliquez-vous, alors que notre pays est de plus en plus violent, que les dirigeants français, à Bruxelles, mènent campagne pour durcir les conditions de détention d'une arme ?

Pascal Tenand : Justement je ne me l'explique pas, l'objectif étant à la fois de sécuriser l'État mais aussi les habitants, on peut légitimement se poser des questions sans être complotiste, car on peut toujours gloser sur la « sécurité pour tous » en louant l'efficacité de services publics, est-ce que l'objectif a été atteint ? Et puis on se rend compte si on prend l'exemple de la Suisse où le nombre d'armes possédées est égal à la moitié de la population – officiellement – qu'il n'y a pas de tueries de masse comme aux USA ; il y a donc une responsabilisation importante de la part de ses habitants. Si on prend le cas de la France où il y a près de deux millions de chasseurs, le nombre de cas de meurtres ou de tuerie de masse est également très rare et dans les cas existants ne ressortent quasiment que du terrorisme et ont quasiment tous été perpétrés avec des armes non légales.

https://www.lemonde.fr/europe/article/2017/11/08/malgre-un-nombre-record-d-armes-a-feu-la-suisse-echappe-aux-tueries-de-masse_5211829_3214.html

Tout ceci est bien sûr à rapprocher de la légitime défense et de la manière dont elle est traitée en France. La législation concernant la légitime défense développée ici dans ce site officiel semble assez peu claire et on se rend compte que tout est laissé à l'interprétation de la justice et donc du juge. Dans ces conditions, le citoyen français ne peut que rester perplexe face à cette éventualité, raison pour laquelle nos produits restent en grande majorité défensifs ou dissuasifs.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1766>.

Riposte Laïque : Souvent, des chiffres circulent sur le supposé armement massif qu'il y aurait dans les banlieues. Vous avez des informations sur ce sujet ?

Pascal Tenand : Comme vous dites, des chiffres et les armes circulent et il est clair que la plupart d'entre elles, utilisées dans les cas de terrorisme ou de délinquance très

nombreux dans ces territoires, viennent de cet arsenal. Mais je n'ai aucune information particulière à ce sujet, au-delà de la propagation de ces armes, il faut noter que leurs utilisateurs savent désormais mettre en commun leurs armements, dans un esprit de mutualisation, quartier par quartier, pour une meilleure efficacité.

Les armes qui sont pour une part découvertes dans les parties communes des cités à l'occasion d'opérations de contrôle sont utilisées de manière collective et mises en libre-service.

Notons aussi que la presse s'était fait l'écho d'opérations de préparation de l'armée il y a plus de 6 ans. Là aussi, des informations avaient circulé, notamment sur la mise en place d'une zone spécifique d'entraînement ressemblant trait pour trait à une cité de banlieue, sur un budget de fonctionnement propre à cette opération, mais aujourd'hui il est difficile de retrouver la trace de ces informations. Est-ce la même fameuse opération « ronces » présentée par un célèbre journaliste qui a été ensuite démentie par l'état-major de l'armée française ?

Riposte Laïque : Souhaitez-vous ajouter quelque chose ?

Pascal Tenand : À titre personnel, j'aimerais que les lecteurs de RL prennent tous conscience que la sécurité est d'abord une question de bon sens, ceux qui n'ont jamais fait l'objet d'un cambriolage ou d'un crime peuvent difficilement appréhender ses implications, il faut donc d'abord y réfléchir **en famille**, se mettre d'accord sur des bases communes, notamment en termes de confidentialité, établir une check list des points névralgiques en prenant en compte ce qui est important, les lieux à protéger, les objets importants (valeurs, papier, bijoux, clés USB, médicaments si besoin car pour certains c'est une question de survie). Les déplacements doivent être étudiés, des faiblesses de votre habitation... Par exemple, ne laissez jamais des outils ou équipements dehors, car cela donne aux voleurs l'idée que vous négligez votre sécurité, attention également à vos poubelles, elles révèlent

bien des choses pour ceux qui savent « lire » ce qui s'y trouve.

N'oubliez jamais qu'en ces temps difficiles, la qualité principale d'une bonne mesure de sécurité, c'est d'abord et avant tout sa discrétion.

Et puis en dernier lieu, je souhaiterais faire profiter les lecteurs de Riposte Laïque d'une remise spéciale de 15 % sur les articles de notre magasin jusqu'au 10 janvier 2019 inclus. Il vous suffira d'inscrire le code promotionnel QV4EV6CHHM2D dans la case réservée.

www.kamouflages.com

Nous souhaitons à tous nos compatriotes des fêtes de Noël dignes à défaut d'être joyeuses en ces temps difficiles.

Propos recueillis par Pierre Cassen